

CONCERNE

Service méthodes, chef d'équipe, responsable sécurité...

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

OBJECTIFS

- Définir l'ergonomie, ses enjeux et son impact dans l'entreprise.
- Comprendre la démarche ergonomique.
- Analyser une (des) activité(s) de travail et y apporter les actions appropriées.
- L'objectif général est d'apporter une culture « ergonomique » lors de la réalisation ou l'amélioration d'un poste de travail existant.

DURÉE

3 jours

SANCTION

Attestation de compétences

PÉDAGOGIE

L'étude, l'analyse, l'amélioration des postes de travail se font à partir de situations réelles en entreprise.

Nous vous proposons de filmer des séquences opératoires sur des postes de travail choisis par les participants, puis d'en faire l'analyse en salle.

LIEU

EN ENTREPRISE

CONTENU DÉTAILLÉ

L'entreprise étant de plus en plus confrontée à des problématiques de troubles musculo-squelettiques, elle souhaite sensibiliser le service méthodes aux bases de l'ergonomie afin de les intégrer dès la conception des postes de travail, ou lors des aménagements qui interviennent à l'occasion d'une modification de poste ou d'un investissement machine.

Rappel sur le rôle de la fonction méthodes dans l'entreprise

Le choix et la définition des moyens de production.

Les aspects économiques et le retour sur investissement des choix techniques.

La connaissance et l'analyse de l'exécution

Le processus, la gamme, la phase, l'opération, l'élément de travail.

L'analyse d'une gamme opératoire.

Les critères de choix : productivité, qualité, conditions de travail.

L'optimisation du procédé, notion de gamme type.

Étude et amélioration des postes de travail

Les objectifs : productivité, qualité, conditions de travail...

L'analyse de déroulement effectué à partir du poste initial :

- le dimensionnement des postes de travail : la conception des postes de travail (choix de la posture, volumes de travail, présentation de l'information...);
- l'activité physique : les efforts admissibles au poste de travail, les limites d'efforts pour les alimentations et évacuations au poste de travail, les positions articulaires, les manutentions manuelles et ports de charges ;
- les troubles musculo-squelettiques : définition, les facteurs de risques ;
- les ambiances physiques : l'éclairage, le bruit, la thermique.

La critique constructive et les axes de solutions

La solution retenue prenant en compte :

- les règles d'économie de mouvement ;
- les critères d'ergonomie = postures, positions, éloignement, charge physique...

Ne seront pris en compte que les critères pertinents par rapport aux spécificités des postes analysés au sein de la société.

Si la confidentialité est une exigence, les vidéos seront conservées en interne après réalisation et resteront la propriété de la société.